Berthet Liogier Caulfuty
urbanistes - ingénieurs VRD - géomètres-experts
paysagistes - environnementalistes
experts en économie immobilière et foncière
CRÉATEURS DE LIBERTÉ, DEPUIS 1956

Bouze-lès-Beaune

Révision du Plan Local d'Urbanisme

5. ANNEXES AU REGLEMENT

Arrêt-projet – 31 janvier 2023

Vu pour être annexé à notre délibération en date de ce jour, le 31 janvier 2023 LE MAIRE,	Projet arrêté le : 31.01.2023	

BERTHET LIOGIER CAULFUTY
11, avenue de Chamboland BP 90 042 – 21 702 NUITS SAINT GEORGES cedex
Tel : 03.80.61.06.19 – Fax : 03.80.61.39.01 - Email : blc.contact@blc-ge.com

Annexe 1 : *voir règlement*

Annexe 2 : *voir règlement*

Annexe 3 : textes relatifs à la réglementation applicable relativement aux aléas de retrait-gonflement des argiles (code de la construction et de l'habitation et arrêtés)

Annexe 4 : atlas départemental des risques de mouvements de terrain

- Annexe 4.1. Extrait cartographique de l'atlas des mouvements de terrains de Côte-d'Or sur Bouze-lès-Beaune (janvier 2018)
- Annexe 4.2. Extrait cartographique de l'atlas des mouvements de terrains de Côte-d'Or sur Bouze-lès-Beaune (janvier 2018), zoomé sur l'ancienne carrière, et superposé aux zones du PLU et à une photographie aérienne
- Annexe 4.3. Éléments de cadrage pour la prise en compte de la connaissance du risque des mouvements de terrains aux décisions individuelles d'urbanisme (juin 2019)

Annexe 5 : fiches-conseils de l'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine de Côte-d'Or

Annexe 6 : Règlement de service sur la gestion des eaux pluviales urbaines (CA Beaune, Côte et Sud)